

MINISTRE DE L'INFORMATION  
ET DES  
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES FINANCES ET DE  
L'EQUIPEMENT CHARGEE DU  
PERSONNEL

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° \_\_\_\_\_ /MININFO/PT/DEF/ST  
portant promotion au titre de l'année 1983  
des Administrateurs des cadres de la catégorie  
A, hiérarchie I des Services de l'Infor-  
mation.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979;

(/u la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article  
47 de la Constitution du 3 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des  
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté n° 2067/ET du 21 Juin 1950 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires;

D.F.F.

(/u le Décret n° 62/130/RF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-  
rations des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 62/107/ET du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant  
Statut Général des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 62/190/ET du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 65/170/ET du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement  
des fonctionnaires;

D.G.B.

(/u le Décret n° 74/476 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant  
des dispositions du Décret n° 62/196/ET du 5 Juillet 1962 fixant les échelons  
indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 75/338 du 13 Juillet 1975 fixant le Statut Commun  
des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;

(/u le Décret n° 77/130 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement;

D.C.F.

(/u le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des  
avancements des agents de l'Etat;

(/u le Décret n° 80/644 du 26 Décembre 1980 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n° 81-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644  
du 26 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Décret n° 81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des  
Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre  
du Conseil des Ministres;

(/u le Décret n° 84/520 /MININFO/PT/DEF/ST du 2 Juin 1984  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1983 des  
fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de  
l'Information.

DECRETE

.../...

**ARTICLE 1er :** Sont promus au titre de l'année 1983 ceux dont les noms ci-après, les Administrateurs des cadres de la catégorie A, hiérarchisés des Services de l'Information dont les noms suivent ACI : Hicari.

Au 2ème Echelon

- Mé - NGWES Jean Marc p/c du 22-8-83 Hicari
- MURRU Jean-Claude p/c du 11-6-83 RTC

Au 3ème Echelon

- MM - ELISSI Luc p/c du 24-11-83 RTC
- ONKO Antoine p/c du 24-1-83 SG/PCC
- GOMI Eugène p/c du 1-7-83 Hicari

Au 4ème Echelon

- Mr - NKOUA Jean Pierre p/c 27-4-83 RTC

Au 5ème Echelon

- Mr = ELISSI Léonard p/c du 1-10-83 U.J.S.C

Au 7ème Echelon

- MA - ELISSI NIUMI Auguste p/c du 4-9-83 ACI
- BIEBAKILA André p/c du 22-7-83 Hicari
- ELANET Gilbert p/c du 12-1-83 Hicari

**ARTICLE 2:** Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,  
Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications

Daniel A. D. I. B. I.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO M. M. S. S. M.

Brazzaville, le 2 Juin 1983

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

Itihi Ossetoumba LEKOUNZOU.

IMPLIATIONS : JORPC .....	1
MININFO/PT/DEF .....	10
DCPT .....	3
LG/RTC/DAF .....	10
EG/PE/DAF .....	2
DEF .....	10
CCB .....	3
CCF .....	1
SG/PCC .....	2
LCC .....	1
COSSIMRS .....	63
INTERSEES .....	21
SGCM/DC .....	3